

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**Convocation** : 20/09/2021

**Présents** : 11/15

**Votants** : 12/15

Le vingt-sept septembre deux mil vingt-et-un, 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Floréal en séance publique sous la présidence de Monsieur FERMENT Jean-Marie, Maire.

M. J-Marie FERMENT	P	M. Alexandre BOULIER	E	Mme Odile LE GALLAIS	P
M. Alain COUROYER	P	M. François BUREL	E	Mme Lucie LETAILLEUR	P
M. Gilbert BLANQUET	P	Mme Pauline CORNU	E	M. Jean-Claude LEUSIERE	P
Mme Maryse HANZARD	P	M. Dominique LAINE	P	M. Alexandre PAULMIER	P
Mme Agnès BENARD	P	M. Patrice LARRAY	P	Mme Christine PIMENTA	E

**Pouvoirs** : M. BUREL François donne pouvoir à MME BENARD Agnès.

**Absents** : M. BOULIER Alexandre - MME CORNU Pauline - MME PIMENTA Christine

MME BÉNARD Agnès est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

A l'unanimité de membres présents, le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 24 juin dernier.

La séance du conseil avait pour but de faire un point sur l'état d'avancement des dossiers durant la période estivale.

**URBANISME**

**Terrain ex-Carpentier** :

la société Ecotone a été désignée pour procéder aux tests de perméabilité du terrain aux fins de dimensionnement des bassins de stockage.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition.

**AMENAGEMENT DU VILLAGE**

Alain Couroyer et Gilbert Blanquet présentent les aménagements de voirie destinés à améliorer la circulation des piétons et la circulation routière. Des remarques sont proposées et seront rapportées au service technique de la CCCA.

Le conseil municipal se réjouit du cheminement piéton sur la partie Nord de la rue de la mer et aurait peut-être préféré un même cheminement rue d'Iclon considérant le nombre d'enfants qui empruntent la rue pour se rendre à l'école.

**SCHEMA INCENDIE**

Une cuve sera enterrée sur la parcelle appartenant à Monsieur Michel Roulland.

Le Cabinet GE 360 a procédé à l'arpentage du terrain.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents charge Monsieur le Maire d'engager les formalités nécessaires à l'acquisition du terrain.

Des hydrants au nord et au sud de la rue de la mer seront installés lors du changement des canalisations d'eau potable, un hydrant devrait être posé rue de Silleron.

## **PROCEDURE D'ABANDON**

La propriété de Monsieur Dumuis 240 rue des Tisserands à Angiens est dans un état d'abandon, elle ne dispose pas d'assainissement et la végétation a envahi la modeste demeure. Des animaux nuisibles ont envahi le domicile. Un premier courrier d'avertissement avait été envoyé en 2013, puis en 2021. Des communications téléphoniques ont été échangées sans suite.

Le maire se propose de se rendre sur place accompagné d'un adjoint et de dresser un procès-verbal provisoire d'abandon des locaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la démarche.

La propriété appartenant aux consorts Guédin, rue de Silleron à Angiens sur la parcelle référencée B193/194/213 est dans un état d'abandon manifeste. La succession lors du décès de M. Guédin Alexandre en mai 1984 n'a pu aboutir, au même titre que celle engagée avec la famille, et celle engagée avec Me Ducret de Cany-Barville, en charge de la succession.

Mr le Maire propose au conseil municipal de dresser un procès-verbal provisoire d'abandon manifeste.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la démarche.

## **AMENAGEMENT AIRE DE JEUX**

Jean-Claude Leusièrre propose au conseil municipal l'installation d'une aire de jeux sur la parcelle D833 rue d'Iclon à proximité de l'école primaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable et émet le souhait qu'un plan d'aménagement soit proposé reprenant les sécurités en termes de clôture et d'installation.

## **ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL**

### **Rue de la mer**

Gilbert Blanquet rappelle les travaux programmés :

- enfouissement, un réseaux sur la partie Nord et rue du Clos Gras, semaine 44, pour une durée de 8 semaines environ,
- remplacement du collecteur eau potable sur toute la rue début 2022.

### **Rue du Clos Gras**

- réfection complète de la chaussée au printemps 2022.

### **Présentation de l'audit SDE**

Gilbert Blanquet présente les travaux du SDE qui ont été en charge de l'audit énergétique de la salle Floréal.

Trois scénarios ont été proposés :

Le premier, consiste :

- remplacement menuiseries extérieures
- remplacement robinets thermostatiques
- calorifugeage de la tuyauterie chauffage et ECS
- remplacement ventilo convecteurs
- remplacement éclairage actuel par éclairage LED
- remplacement chaudière gaz et chauffe-eau

Le coût est d'environ 120 000 €, ce qui permettrait une économie d'énergie de l'ordre de 40 %, le plan de retour se situe à 23 années.

Le second consiste aux actions « scénario 1 » plus :

- isolation murs, plancher haut et toiture terrasse
- mise en place ventilation double flux avec récupérateur de chaleur
- mise en place VMC simple flux hydro cyclable

Le coût est d'environ 203 500 €, ce qui permettrait une économie d'énergie de l'ordre de 60 % avec un plan de retour estimé à 29 ans.

Le troisième consiste aux actions « scénario 2 », avec en variante :

- mise en place d'une PAC air/eau pour le chauffage
- mise en place de panneaux photovoltaïque pour l'éclairage

Le coût de 274 000 €, avec une économie attendue de 75 %, et un retour de 41 ans.

### **LA FAMILLE et VIE SOCIALE**

La campagne de vaccination Anti-Covid (3<sup>ème</sup> dose) est en cours. Les assurés ont reçu un document les incitant à recevoir cette nouvelle dose. La mairie reste à l'écoute de toute personne qui souhaiterait de l'aide pour prendre un rendez-vous.

La rentrée scolaire s'est bien passée (91 élèves pour 5 classes). Les protocoles sanitaires sont appliqués tant dans les classes qu'à la cantine.

Les 3 classes primaires (Angiens, Houdetot et Bourville) ont été dotées d'écrans numériques et de tablettes ; équipement financé par le SIVOSS, avec le concours de l'Etat, .....

Les Ateliers Vill'âges, 5 ateliers ont été programmés en collaboration avec l'ADMR et présentés par un professionnel. Environ douze personnes sont inscrites pour chaque atelier.

Le repas des aînés a eu lieu à la salle Floréal le dimanche 26 septembre. 65 personnes étaient présentes.

Madame DEFRANCE et Monsieur FILLEUX, doyens, étaient à l'honneur.

La journée a été animée par 3 accordéonistes.

Les participants étaient très contents de se retrouver après tant de mois sans « convivialité ».

Les personnes absentes au repas recevront des chocolats.

La journée du Patrimoine a eu lieu le samedi 16 septembre. Odile LE GALLAIS, assistée d'une conférencière, Madame « LEVY » nous ont fait une visite du village très intéressante.

La municipalité en collaboration avec l'Association Siel Bleu proposent des cours de gymnastique douce tous les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 à la salle Floréal.

En collaboration avec l'association EMMA et le Dr BENHAMMOUDA, la marche Rose aura lieu le samedi 16 octobre 2021.

Les fonds récoltés sont intégralement remis à l'association qui œuvre à la prévention des cancers, campagne de dépistage et aide aux malades à participer à une activité sportive.

### **FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT** (délibération)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, se prononce favorablement au renouvellement à la participation au fonds de solidarité logement sur la base de 0.76 € par habitant. Ce renouvellement au titre de l'année 2022 sera renouvelé deux fois par tacite reconduction.

### **MUTUALISAION – SERVICE JURIDIQUE DE LA CCCA** (délibération)

Considérant la complexité de l'environnement juridique, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la signature d'une convention de mutualisation avec le service juridique de la CCCA.

La convention permettra de bénéficier d'une analyse d'interprétation de vérification de la règle de droit en vue d'apporter aux élus une aide à la décision. Le service juridique apportera un conseil et une assistance à la mise en œuvre de procédures et à la rédaction d'actes.

Le coût du service est fixé à 30 € de l'heure.

Le conseil municipal charge Monsieur le maire de signer la convention avec la CCCA afin de s'assurer de conseils juridiques.

### **REMPLACEMENT d'AGENT ABSENT** (délibération)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à prendre une délibération l'autorisant à recruter des agents contractuels en remplacement d'agents publics momentanément indisponibles.

### **ASSISTANTCE TECHNIQUE ENTRE LA COM-COM ET LA COMMUNE D'ANGIENS POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les modalités de travail en commun avec les services instructeurs de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, dans le domaine des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de la commune.

Les dispositions de la convention sont conclues pour une durée indéterminée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les dispositions de la convention d'assistance technique entre la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et la commune d'ANGIENS, pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **RUE DU STADE**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les services juridiques de la CCCA ont été sollicités pour se prononcer sur le caractère légal représenté par l'usufruit d'une parcelle de terrain appartenant à un agriculteur en contrepartie d'une bande de terrain à usage agricole.

Les conseillers alertent l'attention de Monsieur le Maire quant à la vitesse excessive de certains automobilistes empruntant la rue du stade.

Monsieur le Maire attend des propositions qui pourraient être mises en place à titre expérimental, comme par exemple des chicanes destinées à ralentir la circulation.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 h 45.